



**FÉDÉRATION**  
WALLONIE-BRUXELLES

**COMMUNIQUÉ**

**GOVERNEMENT  
DE LA FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES**

Séance du 12 novembre 2021

## Table des matières

**LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES : 5 NOUVEAUX COLLECTIFS RECONNUS POUR 5 ANS..... 3**

**CONTACTS PRESSE..... 4**

## **Lutte contre les violences faites aux femmes : 5 nouveaux collectifs reconnus pour 5 ans**

**A l'initiative de la Ministre des Droits des Femmes Bénédicte Linard, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a approuvé la reconnaissance de 5 nouveaux collectifs d'associations actifs dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Cette reconnaissance est désormais valable pour une durée de 5 ans et prévoit un montant de 75.000 euros par an et par collectif.**

L'appel à candidatures avait été lancé en juillet dernier. Au total, 11 candidatures ont été remises et ont été étudiées par l'administration de l'Égalité des chances. Elles ont ensuite été soumises au comité de suivi du Plan droits des femmes qui a remis un avis motivé au gouvernement.

Les collectifs reconnus traitent de différentes thématiques en lien avec les violences faites aux femmes :

- la prévention et lutte contre les violences conjugales d'une part et la prévention primaire et lutte contre le sexisme, d'autre part (Garance),
- la prévention et lutte contre les violences conjugales (Collectif contre les violences familiales et l'exclusion),
- la prévention et lutte contre les mariages forcés et les violences liées à l'honneur (La voix des femmes),
- la prévention et lutte contre les mutilations génitales féminines (GAMS),
- la prévention et lutte contre les violences conjugales d'une part et contre les violences sexuelles, d'autre part (Brise le silence).

La reconnaissance pour une durée de 5 ans était une demande du secteur associatif qui a été inscrite dans le Plan Droits des femmes de la FWB. Cela offre en effet aux collectifs de disposer d'une reconnaissance et d'un financement plus pérenne que lors d'un renouvellement annuel, permettant d'alléger la charge administrative et d'inscrire le travail mené dans la durée.

*« Ces reconnaissances, désormais établies sur une durée de 5 ans permettent de financer et de soutenir de manière durable un travail essentiel mené par des associations de terrain. Faire reculer les violences faites aux femmes sous toutes leurs formes est une priorité et nous devons agir de manière complémentaire avec les actions menées sur le terrain et à tous les niveaux de pouvoir. Aujourd'hui, la parole se libère et est entendue, la reconnaissance de ces 5 collectifs permettra un accompagnement de toutes ces femmes qui subissent ces violences multiples », conclut la Ministre des Droits des femmes Bénédicte LINARD.*

---

### Contact presse

**Lauriane Douchamps, Porte-parole de Bénédicte LINARD, Vice-Présidente**  
Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des femmes  
[lauriane.douchamps@gov.cfwb.be](mailto:lauriane.douchamps@gov.cfwb.be)

+32 497 17 20 57

## Contacts presse

**Nicolas Reynders, Porte-parole de Pierre-Yves JEHOLET, Ministre-Président**

[nicolas.reynders@gov.cfwb.be](mailto:nicolas.reynders@gov.cfwb.be)

+32 473 27 14 79

**Xavier Gonzalez, Porte-Parole de Frédéric DAERDEN, Vice-Président**

Ministre du Budget, de la Fonction publique, de l'Égalité des chances et de la tutelle sur Wallonie-  
Bruxelles Enseignement.

[xavier.gonzalez@gov.cfwb.be](mailto:xavier.gonzalez@gov.cfwb.be)

+32 479 86 59 11

**Lauriane Douchamps, Porte-parole de Bénédicte LINARD, Vice-Présidente**

Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des femmes

[lauriane.douchamps@gov.cfwb.be](mailto:lauriane.douchamps@gov.cfwb.be)

+32 497 17 20 57

**Olivier Schotte, Porte-parole de Valérie GLATIGNY**

Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de la Promotion sociale, de la Recherche  
scientifique, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice, de la Jeunesse,  
des Sports et de la Promotion de Bruxelles

[olivier.schotte@gov.cfwb.be](mailto:olivier.schotte@gov.cfwb.be)

+32 488 48 93 83

**Jean-François Mahieu, Porte-parole de Caroline DESIR**

Ministre de l'Éducation

[jean-francois.mahieu@gov.cfwb.be](mailto:jean-francois.mahieu@gov.cfwb.be)

+32 476 54 55 75